

© SGS Group Management SA – 2015 – All rights reserved – SGS is a registered trademark of SGS Group Management SA.

WWW.SGS.COM

LE PROGRAMME GABONAIS D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ (PROGEC)



POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER:

par email: pca.enquiries@sgs.com

ou visitez notre site internet: www.sgs.com/pca

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

SGS

L'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) a signé le Programme Gabonais d'Évaluation de la Conformité (PROGEC) avec la SGS Société Générale de Surveillance SA le 26 Janvier 2015 pour le service d'Évaluation de la Conformité de certains produits importés au Gabon.

L'objectif du programme est d'assurer la conformité des produits avec les normes et règlements techniques applicables au Gabon dans le but d'empêcher l'importation de marchandises dangereuses, de contrefaçon et/ou non-conformes aux normes en vigueur ainsi que de protéger les consommateurs et les intérêts des producteurs locaux.

LA PROCÉDURE PROGEC

- L'Exportateur fait une demande de certificat de conformité en soumettant une Demande de Certification (DdC) au bureau SGS avec la facture proforma et les documents de qualité tels que catalogue du produit, fiche technique, certificat du système de gestion de la qualité, certificat d'analyse du produit...etc
- SGS analyse les documents et confirme à l'Exportateur la Route de Certification (voir ci-après) et la norme applicable.
- SGS, selon les dispositions prévues par le programme, coordonne l'inspection physique (dans les 4 jours suivants la notification et la réception de tous les documents nécessaires de la part de l'Exportateur), l'échantillonnage et l'analyse du produit avec un laboratoire accrédité ISO 17025 (si nécessaire).
- L'exportateur doit effectuer le paiement des honoraires avant l'exécution de l'inspection physique.
- L'exportateur devra ensuite soumettre copie de la facture finale à la SGS.
- Si le résultat de toutes les interventions est satisfaisant, SGS émet un Certificat de Conformité (CdC) dans les 4 jours après la réception de tous les documents nécessaires.
- Si le résultat d'une des interventions n'est pas satisfaisant et si l'exportateur n'a pas corrigé la divergence trouvée, la SGS émettra un Rapport de Non-conformité (RNC).

LABORATOIRES AGRÉÉS

Les laboratoires agréés sont des Laboratoires accrédités ISO 17025 par l'autorité nationale d'accréditation du pays dans lequel il est installé.

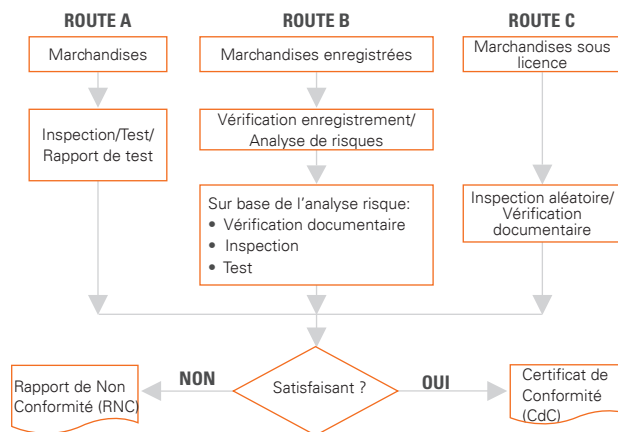
CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

- Le CdC est un document obligatoire pour dédouaner la marchandise.
- L'Exportateur / le Fournisseur est responsable des conséquences économiques découlant de marchandises expédiées sans CdC.

LES MÉTHODES / ROUTES DE VÉRIFICATION

- **La Méthode de Vérification A** : cette Méthode s'applique à tous les Fournisseurs et Fabricants de Produits destinés à la République du Gabon et qui n'ont pas des envois réguliers ou qui envoient des Produits sensibles nécessitant un contrôle régulier de la qualité et de la conformité aux normes applicables.
- **La Méthode de Vérification B** : Cette Méthode s'applique à tous les Fournisseurs et Fabricants ayant des envois fréquents et réguliers à destination de la République du Gabon. La Méthode B offre une procédure facilitée et allégée car les cargaisons des Produits enregistrés ne sont pas systématiquement soumises à toutes les interventions Note: L'Enregistrement est renouvelable annuellement et sujet à une conformité continue.
- **La Méthode de Vérification C** : Pour les produits sous licence (Système d'homologation de produits). Cette Méthode se compose du type essai, de l'évaluation d'usine et de la surveillance par des audits des processus de fabrication aussi bien que de l'essai des échantillons prélevés de l'usine et/ou des expéditions.

LES POINTS CLÉS



HONORAIRES EN EUROS

ROUTES	AD VALOREM FOB VALUE, %	MINIMUM	MAXIMUM
A	0.530%	300	7,000
B	0.450%	300	7,000
C	0.270%	220	7,000

Les honoraires ci-dessus couvrent la vérification documentaire des marchandises mais ils ne couvrent pas les analyses des laboratoires, les audits de fabrication, les inspections techniques industrielles, le scellage des conteneurs et l'échantillonnage des cargaisons des produits en vrac.

Les honoraires pour enregistrement en EUROS:

Produits / Ligne (s)	Frais d'enregistrement annuels (Euros)
Premiers 15 Produits	375
Chaque produit supplémentaire (au- dessus de 15)	20 (par produit/ligne)

SGS, VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

SGS possède une grande expérience dans les services d'évaluation de la conformité dans le monde, un réseau mondial, avec une plateforme informatique dédiée. SGS offre aux Exportateurs des solutions efficaces, complètes et adaptées pour garantir que les marchandises sont conformes aux Normes et Règlements Techniques.

NOUS OFFRONS

- Une plateforme unique pour toutes les certifications dans le monde;
- Gestion des grands comptes dans l'un des pays et/ou dans le Bureau de gestion du contrat;
- Accès immédiat à l'information sur votre commande;
- Support dans la coordination de toutes les parties prenantes qui interviennent dans le processus;
- Des solutions adaptées à votre situation.